

Colloque

## La Corrélation

### Aspects syntaxiques et sémantiques

Genève, 1-3 septembre 2011

Les Départements d'allemand, des langues et littératures romanes/Unité d'italien  
et des langues et littératures méditerranéennes, slaves et orientales/Unité de russe  
de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève  
*en collaboration avec*

l'Université de Gand, l'Université libre de Bruxelles, la Vrije Universiteit Brussel,  
la Plateforme internationale de recherche GRAMM-R

## APPEL À COMMUNICATIONS

### Description du colloque et problématique

De nos jours, la notion de *corrélation* témoigne d'un regain d'intérêt dans les recherches sur la phrase complexe, aussi bien pour la description de sa syntaxe que de sa sémantique. A la fréquence du terme, il faut ajouter la fluidité de ses emplois. Les termes *corrélation* et *corrélatif* sont employés souvent de manière intuitive, et rares sont les dictionnaires spécialisés qui leur consacrent une entrée. « Deux termes sont corrélatifs d'une manière générale, quand ils sont entre eux dans un rapport de dépendance », lisons nous dans le *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau<sup>1</sup>. Or, cette relation de dépendance peut être comprise de façons très différentes.

Dans une appréhension étroite issue des études des langues anciennes indo-européennes, la corrélation est une notion syntaxique qui sert à caractériser un type particulier de subordination, un diptyque fondé sur le couplage de marqueurs, de termes 'corrélatifs', qui étaient à l'origine des pronoms démonstratifs et relatifs. La définition de relative corrélatrice que donne R. L. Trask dans son *Dictionary of Grammatical Terms in Linguistics*<sup>2</sup> (« A relative clause construction in which the relative clause precedes the main clause and both are overtly marked, the relative clause by a WH-item and the main clause by a demonstrative, the whole thus being characterized by a structure along the lines of 'which one... that one' ») correspond à ce que la grammaire comparée appelle le diptyque *normal*. Ainsi, la corrélation en tant que fonction des termes corrélatifs, est assimilée à un cas particulier d'anaphore. Pour des langues telles que le latin ou le russe, le choix du terme *corrélatif* est doublement motivé, puisqu'il se définit par rapport au *relatif* qu'il complète et avec lequel il entre dans une relation paradigmatique, avec un changement de phonème (lat. *cum... tum, quam... tam* ; rus. *kak... tak, kogda... togda*).

Or, la relative ne doit pas nécessairement précéder la principale (comme elle le ferait dans le diptyque dit *inverse*), et le corrélatif peut être absent dans la principale. De plus, le rapport anaphorique ne se manifeste pas de manière systématique dans toutes les langues : que l'on pense au

---

<sup>1</sup> Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1961, s.v. *Corrélatif*.

<sup>2</sup> London / New York, Routledge, 1993, s.v. *Correlative*.

français *si*, marqueur de degré, qui n'est en principe ni anaphorique, ni cataphorique, mais fonctionne comme corrélateur supérieur. Des trois critères qui caractérisent la corrélation de la grammaire comparée – la subordination, le couplage des marqueurs et la valeur anaphorique de la relation entre ces derniers – il ne subsiste que les deux premiers : « on peut ... caractériser la corrélation comme la combinaison d'une subordination et d'un couplage morphologique »<sup>3</sup>. Le terme ainsi défini englobe les relatives, les comparatives et celles des consécutives qui dépendent d'un adverbe ou d'un adjectif. N. Pospelov<sup>4</sup>, pour le russe, et Cl. Muller, pour le français, ajoutent à cette classe de subordonnées des complétives « avec un relais pronominal »<sup>5</sup>. La relation de dépendance mutuelle devient une sorte d'implication d'un terme par un autre : l'apparition de l'un implique l'apparition de l'autre.

A partir de l'étude de S. Allaire, le terme de corrélation élargit davantage son domaine d'application pour y inclure toutes les manifestations d'une « relation entre marques co-occurentes qui lie les deux séquences verbales dans un rapport d'interdépendance »<sup>6</sup>. La concomitance des marques grammaticales reste le seul critère de classement pour le modèle corrélatif. L'ensemble de ces marques s'élargit en conséquence. Loin de se réduire à des structures engageant des mots subordonnants, la corrélation commence à inclure également des formes de parataxe : celles qui reposent sur le principe de la non-assertion du verbe initial (*Le menacerait-on, on ne tirerait rien de lui ; Tu m'écris un mot et je viens tout de suite*), de même que la coordination sérielle du type *ni... ni, soit... soit* etc. La corrélation est investie alors comme un moyen de dépasser les insuffisances de la dichotomie coordination vs subordination, « comme moyen terme dans un continuum entre parataxe et hypotaxe »<sup>7</sup>.

Cette appréhension large de la corrélation se heurte néanmoins à la difficulté de cerner les contours de cette notion, s'exposant dès lors au danger de vouloir englober des formes de phrases complexes trop diverses pour être décrites d'une manière homogène. Cette extension du terme ne va-t-elle pas de pair avec une diminution de son opérationnalité ?

Parallèlement, le constat d'une non-coïncidence entre la forme syntaxique et la valeur sémantique des séquences reconnues comme corrélatives oriente les linguistes vers l'étude de leur organisation énonciative. La corrélation se définit « en termes de complémentarité contextuelle »<sup>8</sup> et se caractérise par le manque d'autonomie de chacun des membres qui la composent. Seule la mise en rapport aboutit à un sens complet ou fini. Or, il est facile de remarquer que la dépendance sémantique entre deux états de choses n'est pas toujours exprimée par une corrélation syntaxique et que la corrélation syntaxique n'exprime pas toujours une corrélation sémantique. Même si l'aspect syntaxique de la corrélation a attiré ces derniers temps l'intérêt des linguistes travaillant dans différentes approches et différentes langues (cf. les références), l'aspect sémantique de la corrélation reste encore très peu étudié.

Le colloque invite à réfléchir sur les frontières de la notion de corrélation, qui restent encore très floues dans ses emplois récents, à partir d'un certain nombre de questions :

---

<sup>3</sup> Milner J.-Cl., *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamation*, Paris, Seuil, 1978, p. 353.

<sup>4</sup> Пospelов Н. С., « О грамматической природе сложного предложения », в : *Вопросы синтаксиса современного русского языка*, под ред. В. В. Виноградова, Москва, Гос. учебно-педагогическое изд. Министерства просвещения РСФСР, 1950, сс. 321-336

<sup>5</sup> Cl. Muller, *La subordination en français*, Paris, A. Colin, 1996, p. 30.

<sup>6</sup> S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Thèse présentée devant l'Université de Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, p. 4.

<sup>7</sup> F. Mignon, « Histoire du terme *corrélation* dans la grammaire française », *Langages* 174, 2009, p. 21/ 13-24.

<sup>8</sup> S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs.*, p. 6.

- la dépendance entre deux propositions corrélées est-elle d'ordre syntaxique, sémantique et/ou discursif ? Faut-il séparer ces trois aspects d'analyse ?
- du fait qu'il s'agit d'une dépendance réciproque, le modèle corrélatif implique-t-il la fermeture sur la dualité de ses constituants ou peut-il s'ouvrir sur la récurrence ?
- inversement, la présence des deux, voire plus, termes corrélatifs est-elle obligatoire ? Faut-il garder le terme de corrélation syntaxique pour les cas où l'un des termes est absent ?
- la corrélation doit-elle s'inscrire dans la traditionnelle hiérarchie d'intégration phrastique, et si oui, quelle est la pertinence de cette catégorie ?
- l'hétérogénéité des structures qualifiées de corrélatives permet-elle d'isoler des critères de classement qui les distingueraient des autres types de liaison de prédications ?
- les propriétés sémantiques des structures corrélatives peuvent-elles être réduites à une valeur commune ?
- le parcours accompli par les structures corrélatives dans le temps peut-il aider à fournir une réponse à ces questions ou, au moins, à une partie d'entre elles ?
- ...

#### *Bibliographie indicative*

- Allaire S., *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Thèse présentée devant l'Université de Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1982
- Béguelin M.-J., M. Avanzi & G. Corminboeuf (eds), *La Parataxe. Tome 1: Entre dépendance et intégration*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 91, 2010
- Béguelin M.-J., M. Avanzi & G. Corminboeuf (eds), *La Parataxe. Tome 2: Structures, marquages et exploitation discursive*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, 92, 2010
- Borillo A., « Le conditionnel dans la corrélation hypothétique », *Recherches linguistiques* 25, 2001, pp. 231-250
- Bril I. & G. Rebuschi (éds.), *Coordination et subordination : typologie et modélisation, Faits de langues* 28, 2006
- Choi-Jonin I. (éd.), *Constructions et interprétations des systèmes corrélatifs*, numéro thématique de *Langages* (174, 2009)
- Culicover P. & Jackendoff R., « Semantic Subordination despite Syntactic Coordination », *Linguistic Inquiry* 28/1, 1997, pp. 195-217
- Den Dikken M., « Comparative correlatives comparatively », *Linguistic Inquiry* 36, 2005, pp. 497-532
- Haudry J., « Parataxe, hypothaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 68, 1, 1973, pp. 147-186
- Karcevski S., « Deux propositions dans une seule phrase », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 14, 1956, pp. 36-52
- Lehmann C., « Towards a typology of clause linkage », in J. Haiman & S. A. Thompson (eds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam–New York, Benjamins, 1988, pp. 181-225
- Melis L., « La typologie des subordonnées circonstancielles et les comparatives », *Travaux de linguistique*, 27, 1994, pp. 97-111
- Milner J.-Cl., *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamation*, Paris, Seuil, 1978
- Mouret F., « La syntaxe des coordinations corrélatives du français », *Langages* 160, 2005, pp. 67-92

#### **CONFÉRENCIERS INVITÉS :**

- Andrée Borillo (Université de Toulouse-Le Mirail)  
 Injoo Choi-Jonin (Université de Toulouse-Le Mirail)  
 Michèle Fruyt (Université Paris-Sorbonne-Paris IV)  
 Claude Muller (Université de Bordeaux-3)

## APPEL À COMMUNICATIONS

Les résumés, d'une page minimum à deux pages maximum en Times New Roman 12, intervalle 1.5, seront envoyés par pièce jointe en format Word ou PDF sous forme anonyme. Ils comporteront :

- le titre de la proposition ;
- le résumé (principaux exemples, conclusions générales, cadre et notions utilisés...) ;
- une bibliographie (cinq références).

Ces résumés seront accompagnés d'un document séparé permettant l'identification de(s) (l')auteur(s) : rappel du titre de la proposition ; nom, prénom ; affiliation ; adresse professionnelle ; adresse personnelle ; numéro de téléphone (personnel et/ou professionnel) ; adresse électronique.

Ces documents devront parvenir avant le **1 février 2011** délai de rigueur à :

Olga INKOVA ([Olga.Inkova@unige.ch](mailto:Olga.Inkova@unige.ch))

L'évaluation des soumissions tiendra compte des critères suivants :

- Importance et originalité du papier
- Assise empirique de l'analyse
- Précision du contenu scientifique
- Organisation et clarté de la présentation

Les communications seront de 20 minutes, suivies de 10 minutes de questions. Elles peuvent porter sur toutes les langues, que ce soit dans une optique monolingue ou contrastive. Etant donné la multiplicité des langues représentées, la langue des communications sera le français.

Une sélection de contributions fera l'objet d'une publication à la maison d'éditions Droz, Genève, dans la collection de la Faculté des Lettres « Recherches et Rencontres ».

Les frais d'hébergement des communicants seront pris en charge par les organisateurs.

## Principales échéances

Date limite d'envoi des propositions : **1 février 2011**

Réponse aux auteurs : **1 mars 2011**

Colloque : **1-3 septembre 2011** (quatre demi-journées) à Genève, Faculté des Lettres

La possibilité d'envoyer des résumés plus détaillés sera proposée **en juillet**, afin de faire circuler les documents entre les participants avant le colloque.

## Comité scientifique

Kirsten ADAMZIK (Genève), Marie-José BÉGUELIN (Neuchâtel), Alessandra BERTOCCHI (Bologne), Pascale HADERMANN (Gand), Olga INKOVA (Genève), Emilio MANZOTTI (Genève), Mirka MARALDI (Bologne), Michel PIERRARD (Bruxelles), Dan VAN RAEMDONCK (Bruxelles).

## Comité d'organisation

Kirsten ADAMZIK, Pascale HADERMANN, Olga INKOVA, Emilio MANZOTTI, Dan VAN RAEMDONCK.